

Perspectives économiques

Il est prévu que l'économie canadienne sorte de la récession pendant le deuxième semestre de l'année en cours à cause du coup de fouet des dépenses publiques et des taux d'intérêt extrêmement bas qui ont encouragé les consommateurs à dépenser.

Mais il est probable que la croissance économique demeure faible au cours des prochains mois. Les ménages sont pris dans le carcan d'un niveau élevé d'endettement et d'une lente croissance des salaires. Les entreprises n'augmentent pas leurs investissements. La valeur élevée du dollar, gonflée par l'augmentation du prix du pétrole, nuit à nos autres exportations. Les taux d'intérêt vont inévitablement augmenter. En outre, les gouvernements doivent composer avec l'augmentation des déficits et planifient un ralentissement de la croissance des dépenses.

Les coupures dans les dépenses publiques, les ventes d'éléments d'actif et les privatisations peuvent corriger les problèmes fiscaux à court terme (et subventionner le secteur privé), mais elles ne soutiennent pas la croissance économique à long terme.

En moyenne, les prévisions économiques de source privée sont les suivantes :

- Un déclin de la production économique (PIB) de 2,2 % cette année suivi par une croissance de 2,2 % en 2010.
- Une augmentation du taux de chômage d'une moyenne de 8,4 % cette année à 9 % en 2010.
- Une inflation se situant à 0,3 % en moyenne cette année s'élevant graduellement à environ 2 % l'an prochain, selon une moyenne prévue d'environ 1,7 % en 2010.

La reprise est commencée, mais elle sera faible et fragile

Grâce à des mesures économiques extraordinaires, le Canada et d'autres pays de par le monde commencent à sortir de la crise économique. Toutefois, à moins que nous prenions une autre direction et que nous faisons face aux causes réelles de la crise, nous nous dirigeons vers un autre cycle d'expansion et de ralentissement dans quelques années et les travailleurs seront encore davantage à la remorque.

Prévisions économiques canadiennes et provinciales

Cette section présente les moyennes des dernières prévisions concernant les principaux indicateurs économiques pour le Canada et les provinces.

Les mesures de stimulation endiguent les pertes d'emploi, mais ne sont pas suffisantes

Les mesures de stimulation économique ont ralenti les pertes d'emploi depuis le mois de mars, mais le problème du chômage au Canada continue de s'étendre. Les jeunes et les hommes adultes sont les plus touchés jusqu'à présent. Il y a maintenant des signes inquiétants de pertes d'emploi dans le secteur public.

Trente-trois ans plus tard, le salaire minimum ne reflète toujours pas l'inflation

De nombreuses provinces ont récemment augmenté le salaire minimum, mais d'autres augmentations sont nécessaires. Dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, la valeur réelle du salaire minimum est toujours inférieure à celle qu'elle était il y a 33 ans.

L'inflation plonge sous zéro, mais pas pour longtemps

Les Canadiens profitent de prix plus bas puisque l'inflation a chuté de 0,9 % en juillet — sa plus importante chute en plus de 50 ans. Cette chute est entièrement attribuable à la baisse des prix de l'énergie sous les niveaux records de l'an dernier. Il faut s'attendre à ce que le taux d'inflation augmente graduellement jusqu'à 2 % au cours des prochaines années.

La récession écrase les augmentations de salaire

Avec le déclin de l'économie, les augmentations de salaire négociées diminuent également, quoiqu'à un degré moindre que l'inflation. Les augmentations de salaire des travailleurs du secteur public demeurent plus élevées que pour les travailleurs du secteur privé, mais comme les gouvernements imposent un gel des salaires à leurs employés, cela peut changer bientôt.

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

La reprise est commencée, mais elle sera faible et fragile

L'économie mondiale a affronté un ralentissement extraordinaire au cours de la dernière année.

Pour la première fois depuis les années 1930, la production économique mondiale a décliné. À la différence des récessions plus récentes, le ralentissement a affecté directement tous les pays du monde.

Et à la différence des récessions récentes, les gouvernements du monde entier ont pris de mesures extraordinaires afin de prévenir un effondrement plus grave :

- Taux d'intérêt exceptionnellement bas (et même négatifs à la banque centrale de Suède).
- Nationalisation et assistance gouvernementale accordée à des entreprises financières et de fabrication clés.
- Autres formes de soutien gouvernemental extraordinaire accordé aux marchés financiers et aux prêts aux entreprises.
- Fonds publics par billions investis en mesures de stimulation et déficits gouvernementaux records afin de stimuler l'économie.

Dans l'ensemble, ces mesures ont atteint leur but. Nous avons évité une dépression et la croissance économique reprend dans la plupart des pays.

Cependant, le taux de chômage continuera d'augmenter et la croissance sera faible et fragile. Les gouvernements doivent maintenir leurs mesures de stimulation et les dépenses publiques, et augmenter le soutien au travailleur et à l'emploi afin de prévenir une récession à double creux.

Les mesures de sauvetage de l'économie mondiale qui ont été prises allaient à l'encontre du mouvement de la plupart des pays qui pratiquaient des politiques de plus en plus orientées vers le marché libre depuis des décennies, ignorant volontairement l'apparition des problèmes sociaux, économiques et environnementaux qui en découlaient.

Ces politiques comprenaient :

- La déréglementation et l'autoréglementation, en particulier des marchés financiers.
- La réforme de l'impôt dégressif qui a contribué à alimenter la spéculation.
- La réduction des services publics et de la sécurité sociale, accompagnée d'une augmentation de la privatisation menant à la croissance de la dette et de l'instabilité des ménages.
- Un investissement public et privé inadéquat dans les domaines productifs de l'économie.
- Le libre échange et la mondialisation.
- Une faible inflation, des taux d'intérêt bas et des politiques de crédit souples.

Ces mesures étaient assorties d'attaques contre la main-d'œuvre, amenant une faible croissance des salaires et un accroissement de l'endettement des ménages. L'effondrement des marchés financiers, immobiliers et de la bourse des valeurs mobilières a fait la une des journaux, mais en réalité ce qui l'a causé était une instabilité et une inégalité croissantes.

Les pays et les régions les plus affectées par la crise sont ceux qui ont promu le plus âprement ces politiques de marché libre, alors que les pays qui ont maintenu les réglementations et les services publics les plus solides ont été moins affectés.

La plupart des récessions des 60 dernières années étaient intentionnelles : provoquées par des gouvernements qui augmentaient les taux d'intérêt pour ralentir l'économie et réduire l'inflation et les augmentations de salaire.

Cette récession mondiale est différente. Elle a été causée par le système économique lui-même et les politiques de marché libre aveuglément pratiquées par les gouvernements.

Maintenant qu'ils ont réussi à empêcher leurs économies de s'effondrer davantage, le risque que les gouvernements reviennent simplement aux mêmes vieilles politiques économiques qui ont causé la crise est de plus en plus grand.

Heureusement, certains pays comme la France exercent de fortes pressions en vue d'une réglementation internationale plus serrée et de contrôles sur la rémunération des dirigeants. Malheureusement, le Canada n'abonde pas dans le même sens : le ministre fédéral des finances prétend que ces aspects ne constituent pas des problèmes chez nous.

Au contraire, le gouvernement du Canada et de nombreux gouvernements provinciaux semblent plutôt déterminés à s'attaquer à nouveau aux déficits du secteur public, aux services publics et à la mise en œuvre de réformes régressives de l'impôt au lieu de mettre un bémol sur ce type de réforme positive.

Cela revient à s'attaquer aux symptômes et aux conséquences de la crise tout en ignorant ses causes réelles.

Si nos dirigeants politiques ne tirent pas des leçons de cette crise, notre économie se dirige vers un autre cycle d'expansion et de ralentissement dans quelques années et les travailleurs seront encore davantage à la remorque.

Nous devons investir davantage dans les services publics comme l'éducation — et renvoyer nos dirigeants politiques à l'école (et en milieu de travail) — afin de créer une économie plus forte, plus équitable et plus durable.

Perspectives économiques au Canada

Après plus d'une année de conditions et de prévisions de plus en plus aggravantes, les perspectives économiques du Canada commencent finalement à se redresser.

Le coup de fouet donné par les dépenses publiques et la reprise de la croissance des dépenses de consommation, appuyés par des taux d'intérêt très bas et des incitatifs, devraient sortir l'économie canadienne de la récession au cours du deuxième trimestre de l'année en cours.

Toutefois, malgré l'amélioration du marché du crédit et la baisse des taux d'intérêt et des taux d'imposition, investissements des entreprises demeurent anémique. Après un rebond initial, la reprise économique prévue pour le Canada est lente et accompagnée de taux de chômage élevés pendant plusieurs années. La croissance sera fragile et menacée en cas de suppression des mesures de stimulation économique.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se montre plus pessimiste que les prévisionnistes canadiens et prévoit une croissance de 0,7 % au Canada l'an prochain.

Le tableau suivant présente la moyenne des prévisions économiques sur l'économie canadienne les plus récentes, comme publiées par les principales banques.

Indicateurs clés :

- **Activité économique** : Il est prévu que l'économie canadienne connaisse une décroissance moyenne de 2,2 % cette année, d'après des prévisionnistes du secteur privé. Pour l'an prochain, une croissance économique d'environ 2,2 % est prévue, les prévisions variant de 1,4 % à 2,8 %.
- **Chômage** : Il est prévu que le taux de chômage continue d'augmenter au Canada, d'une moyenne de 8,4 % cette année à une moyenne de 9 % en 2010, l'étendue variant de 8 % à 9,9 %. Le taux de chômage ne semble pas devoir baisser avant que l'an prochain soit avancé.
- **Inflation** : Le taux d'inflation au Canada montera au-dessus du zéro cet automne et augmentera graduellement au cours de l'an prochain. L'inflation prévue pour cette année atteint en moyenne 0,3 %, avec une étendue de 0 % à 0,8 %. Pour l'an prochain, on prévoit une inflation de 1,7 % en moyenne, avec une étendue de 1,3 % à 2,1 %.

Perspectives économiques canadiennes – Moyennes des prévisionnistes du secteur privé				
<i>Taux de croissance annuels (si non indiqué)</i>	2007	2008	2009	2010
	<i>Actuel</i>	<i>Prévisions</i>		
Croissance de l'économie				
PIB réel	2.5%	0.4%	-2.2%	2.2%
- Dépenses de consommation	4.6%	3.0%	-0.7%	1.6%
- Investissement des entreprises	3.7%	0.2%	-13.1%	0.1%
- Dépenses gouvernementales	3.7%	4.8%	3.6%	4.7%
Marché du travail				
Croissance de l'emploi	2.3%	1.5%	-1.8%	0.4%
Taux de chômage	6.0%	6.1%	8.4%	9.0%
Croissance de la productivité	0.5%	-1.1%	-0.5%	1.6%
Inflation – Indice des prix à la consommation				
Profits des sociétés avant taxe	4.1%	5.7%	-34.2%	10.2%
Revenu personnel réel disponible	3.7%	4.2%	1.0%	2.9%
Taux d'épargne personnelle	2.5%	3.7%	5.3%	5.7%
Logement début (000s)	228	211	135	150
Taux d'intérêt et de change				
Court terme, 3 mois – Bons du trésor	4.15%	2.33%	0.32%	0.97%
Long terme, 10 ans – Bons	4.28%	3.61%	3.21%	3.86%
Taux de change \$ É.-U./\$ C	\$ 93.04	\$ 94.30	\$ 87.94	\$ 96.10
Moyenne consensuelle basée sur les plus récentes prévisions des sept différents prévisionnistes canadiens en date du 3 septembre 2009.				

Prévisions économiques provinciales

Il est prévu que l'Ontario soit à la remorque du pays cette année et l'an prochain. Son économie subira une compression d'environ 3,1 % cette année, pire que la moyenne nationale. La croissance reviendra l'an prochain, mais à nouveau à un taux sous la normale.

Il est prévu que la Saskatchewan connaisse le meilleur rendement économique : elle pourrait être la seule province à l'abri d'un recul cette année, ce qui serait suivi par une croissance supérieure à la moyenne l'an prochain. Les économies du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse se portent également mieux que la moyenne.

L'ensemble des niveaux d'emploi devrait diminuer de 1,8 % cette année, et afficher une faible croissance de 0,6 % l'an prochain, inférieure à la croissance de la population et de la main-d'œuvre. Cela signifie que le taux de chômage devrait augmenter dans chacune des provinces l'an prochain.

L'inflation reste faible et est restée jusqu'ici cette année en moyenne sous 1 % dans toutes les provinces sauf la Saskatchewan (voir le tableau *Inflation de l'IPC par province et par ville* ci-dessous). Pour la plupart des provinces, il est prévu que le taux d'inflation pour l'année 2009 se situe très près de la moyenne des sept premiers mois de l'année en cours. Le taux d'inflation augmentera graduellement au cours de l'an prochain dans toutes les provinces, mais restera probablement sous les 2 %. L'Ontario et la Colombie-Britannique connaîtront la plus grande augmentation des prix à la consommation, entraînés à la hausse par l'introduction des nouvelles taxes de vente harmonisées dans les deux provinces à compter de juillet 2010.

Ce tableau présente la moyenne des prévisions publiées publiquement à partir des principaux indicateurs économiques provinciaux. Les moyennes sont calculées à partir des prévisions économiques fournies par la Banque TD, RBC Banque Royale, BMO Marchés de capitaux, la Banque Scotia et CIBC. Les moyennes nationales peuvent différer de celles indiquées ci-dessus parce que le groupe de prévisions est plus limité.

Perspectives provinciales									
% de croissance annuelle (sauf indication)									
	<u>PIB réel</u>		<u>Emploi</u>		<u>Taux de chômage</u>		<u>Inflation</u>		
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	
Canada	- 2.4	2.2	- 1.8	0.6	8.5	9.2	0.3	1.5	
Terre-Neuve et Labrador	- 3.7	2.6	- 3.2	0.5	15.3	15.7	0.3	1.4	
Île-du-Prince Édouard	- 1.7	1.6	- 2.5	0.5	12.7	13.1	- 0.4	1.3	
Nouvelle-Écosse	- 0.9	2.0	- 0.3	0.5	9.3	9.7	- 0.6	1.3	
Nouveau-Brunswick	- 1.1	2.0	- 0.4	0.5	9.3	9.9	- 0.1	1.1	
Québec	- 1.6	2.0	- 1.1	0.5	8.8	9.5	0.3	1.3	
Ontario	- 3.1	2.1	- 2.7	0.3	9.4	10.2	0.4	1.7	
Manitoba	- 0.4	2.2	- 0.2	0.9	5.1	5.5	0.7	1.3	
Saskatchewan	0.1	2.5	1.8	1.0	5.0	5.4	1.0	1.5	
Alberta	- 2.4	2.4	- 1.1	0.9	6.5	7.0	- 0.2	1.4	
Colombie-Britannique	- 2.0	2.5	- 2.5	1.2	7.7	8.0	0.2	1.6	

Basé sur des prévisions consensuelles de cinq différentes banques, en date du 3 septembre 2009.
Les moyennes nationales sont différentes de ceux rapporté dans le tableau Perspectives canadiennes parce qu'ils incluent un plus petit groupe.

Les mesures de stimulation endiguent les pertes d'emploi, mais ne sont pas suffisantes

Hausse inquiétante des pertes d'emploi dans le secteur public

Les mesures de stimulation économique ont permis d'endiguer les pertes d'emploi dues à la récession, mais ne sont pas suffisantes. L'expérience montre que les taux d'emploi et de chômage ne se rétablissent pas avant de nombreuses années à la suite d'une récession.

Au cours des cinq premiers mois de la présente récession, soit d'octobre 2008 à mars 2009, plus de 70 000 emplois ont été perdus chaque mois. Depuis mars, moins d'emplois ont été perdus, mais le problème de chômage du Canada continue de s'aggraver.

- Le taux de chômage a grimpé rapidement à 8,7 % en août à partir de 6,2 % un an auparavant.
- Le Canada compte maintenant plus de 1,6 million de chômeurs, soit presque 500 000 de plus qu'il y a un an et 450 000 de plus qu'en octobre dernier.
- Depuis octobre, 486 000 emplois à temps plein ont été perdus.

Le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté, mais cela ne remplace pas, et de loin, les emplois à temps plein qui ont été perdus, ni en quantité ni en qualité. En août, les chiffres de population active ont surpris en montrant une augmentation de 27 000 emplois, mais il s'agissait entièrement d'emplois à temps partiel, pour la plupart dans des entreprises de détail et de commerce, et généralement mal rémunérés. Cette modeste augmentation de l'emploi n'était même pas significative au regard de l'*Enquête sur la population active*.

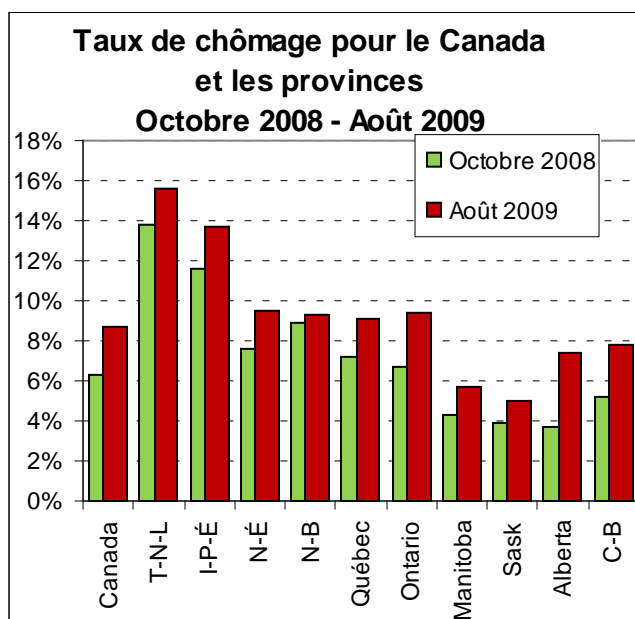
Dans la présente récession, ce sont les jeunes qui ont encaissé la plupart des pertes d'emploi jusqu'à maintenant :

- Il y a eu 210 000 emplois en moins pour les jeunes de 15 à 24 ans, soit 54 % de l'ensemble des pertes d'emploi.
- En août, le taux de chômage chez les jeunes s'élevait à 16,3 %, comparativement à 12 % en octobre.
- Le taux de chômage des étudiants atteignait 19,2 % en moyenne cet été, au 2^e rang parmi les plus élevés jamais enregistrés.

Jusqu'à maintenant, les hommes adultes souffrent de la récession beaucoup plus que les femmes : leur taux de chômage, qui se situait à 5,5 % en octobre dernier, est passé à 8,4 %, tandis que celui des femmes, qui s'élevait à 4,7 % en octobre, est passé à 6,1 %.

Presque la totalité de la perte nette d'emploi a touché le secteur des biens, en particulier la fabrication et la construction.

La perte d'emploi dans le secteur des biens équivaut à plus de 95 % de la perte nette d'emploi au Canada depuis octobre. Des emplois continuent de disparaître en construction et en fabrication, malgré que les gouvernements canadiens aient centré leurs mesures de stimulation économique dans ces secteurs.



Les travailleurs d'autres industries, comme les services de transport commercial, l'éducation, l'hébergement et la restauration, ont également subi des pertes d'emploi importantes. Parallèlement, une croissance de l'emploi a été constatée dans certaines industries de services.

Retour à l'école — et aux rangs des demandeurs d'emploi

L'augmentation des pertes d'emploi dans le secteur public est inquiétante. D'après l'*Enquête sur la population active*, 65 000 emplois ont été perdus dans le secteur public entre le mois d'octobre dernier et le mois d'août. Une grande partie des pertes d'emploi semblent être concentrées dans le secteur de l'éducation, au niveau universitaire et collégial, dans les conseils scolaires et l'administration provinciale, et en grande part en Ontario.

Les données d'emploi de Statistique Canada, compilées à partir des listes de paie, reflètent cette tendance.

Ces statistiques sur l'emploi correspondent à nos constatations dans différents milieux de travail :

- L'Université McMaster menace de couper 50 % des postes contractuels cet automne et davantage pour le trimestre d'hiver.

- L'Université de Guelph coupe un tiers de ses chargés de cours à temps partiel.
- L'Université de Western Ontario a réduit son personnel au moyen de paiements forfaitaires, de retraites anticipées et de mises à pied.
- En outre, de nombreuses autres universités procèdent à des compressions générales.

Au Nouveau-Brunswick, 588 membres des services de soutien en éducation ont reçu des avis de licenciement en juin à la suite de coupures dans le financement provincial. Le SCFP a contribué à mettre sur pied une campagne qui a convaincu la province à rétablir le financement, mais les travailleurs mis à pied ne seront pas tous réembauchés.

Des sections locales du conseil scolaire du SCFP en Colombie-Britannique signalent qu'un nombre croissant de leurs membres reçoivent des avis de licenciement à la suite de compressions budgétaires du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Malheureusement, il est probable que la pression dirigée vers la compression des postes, des services et des salaires dans la fonction publique s'accroît, à mesure que l'attention des gouvernements fédéral et provinciaux passe de la stimulation de l'économie à la réduction des déficits.

Ces types de compression des emplois dans le secteur public sont absurdes, et ce, pour plusieurs raisons :

- Durant une récession, les gouvernements devraient favoriser l'emploi dans le secteur public afin de stimuler l'économie, et non le réduire.
- Les inscriptions dans les collèges et les universités ont continué de connaître une forte augmentation. Compte tenu du chômage chez les jeunes, il est probable que le nombre d'inscriptions augmente encore plus cette année.
- Le niveau global de productivité du Canada a effectivement diminué depuis 2000 et la productivité du travail est à la baisse depuis 2006. Nous devons fonder notre économie sur une main-d'œuvre mieux formée et plus qualifiée.
- Les investissements dans les services publics, particulièrement en éducation et en services sociaux et de santé, n'améliorent non seulement la qualité de vie et la productivité à long terme, ils stimulent également l'économie beaucoup plus efficacement que des réductions d'impôt.

Incidences sur les provinces

Dans toutes les provinces, les travailleurs ont ressenti les effets de la récession, mais ses conséquences ont été particulièrement fortes dans trois provinces : l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Dans leur ensemble, ces provinces ont accumulé plus de 80 % du total des pertes d'emploi et 75 % de la hausse du chômage.

Dans chacune de ces provinces, les travailleurs ont connu des taux de pertes d'emploi plus élevés que la moyenne et des hausses du chômage et du taux de chômage plus élevées que la moyenne. En Alberta, le chômage est deux fois plus élevé qu'en octobre dernier. Le chômage a augmenté de 50 % en Colombie-Britannique et de plus de 40 % en Ontario, comparativement à la moyenne nationale de 39 %. La situation du chômage dans chacune de ces provinces apparaîtrait encore bien pire si beaucoup n'avaient pas abandonné la recherche d'emploi.

Les marchés du travail du Manitoba et de la Saskatchewan se sont mieux portés jusqu'à maintenant.

Au Manitoba, l'emploi a en fait connu une croissance depuis le début de la récession, mais étant donné une croissance encore plus forte de la main-d'œuvre, le chômage a augmenté.

La Saskatchewan a perdu 3 000 emplois, affiche une augmentation du chômage de 6 000 emplois à cause de la croissance de la main-d'œuvre.

Le Nouveau-Brunswick a perdu 4 300 emplois, mais le chômage ne montre que 1 300 pertes d'emploi parce que 3 000 personnes ont quitté la main-d'œuvre de la province, soit la plus grande proportion parmi les provinces.

Prévisions

Il est prévu que la situation du chômage s'aggrave dans toutes les provinces en 2010. Les prévisionnistes s'attendent à ce que le taux de chômage au plan national augmente jusqu'à 9 % en moyenne l'an prochain, et certains d'entre eux croient qu'il franchira la marque de 10 %, en hausse à partir d'une moyenne d'environ 8,5 % cette année.

On s'attend à ce que les travailleurs de l'Ontario subissent la plus importante hausse de chômage et que le taux des sans-emploi dépasse 10 % sur l'année (voir le tableau *Perspectives économiques provinciales* – page 4).

Après la fin avérée des récessions des années 1980 et 1990, les niveaux d'emploi pré-récession ne se sont pas rétablis avant deux ans. Les taux de chômage baissent beaucoup plus lentement. Après la récession des années 1980, les taux de chômage ne sont jamais revenus au niveau pré-récession le plus bas avant l'arrivée de la récession des années 1990. Et après la récession des années 1990, il a fallu attendre jusqu'en 1999 avant que les taux de chômage ne retombent au bas niveau de 7,3 % qu'ils avaient atteint en mars 1990, soit sept ans après la fin avérée de la récession.

Résultats de la récession

Changement dans l'emploi et la population active au cours du dernier mois et depuis octobre début officiel de la récession

Tous les chiffres sont en milliers sauf où indiqué en %

	Oct-08	Juillet-09	Août-09	Changement de		Changement de % d'octobre
				Juillet-09	Oct.-08	
Population active						
Population active	18346	18363	18412	49.1	66.0	0.4%
Emploi	17195	16780	16807	27.1	-387.3	-2.3%
Temps plein	14004	13522	13518	-3.5	-486.2	-3.5%
Temps partiel	3191	3259	3289	30.6	98.9	3.1%
Chômage	1152	1583	1605	21.9	453.4	39.4%
Taux de chômage (%)	6.3%	8.6%	8.7%	0.1	2.4	
Taux de participation (%)	67.8%	67.2%	67.3%	0.1	-0.5	
Emploi						
Femme 25 +	6854	6816	6840	24.0	-14.5	-0.2%
Homme 25 +	7740	7569	7577	8.0	-163.3	-2.1%
Jeunes	2601	2396	2391	-4.9	-209.5	-8.1%
Secteur public	3462	3408	3397	-11.5	-65.3	-1.9%
Secteur privé	11082	10645	10695	49.2	-386.9	-3.5%
Travail autonome	2651	2727	2716	-10.6	64.8	2.4%
Emploi par industrie						
Biens						
Agriculture	326	324	320	-3.7	-6.0	-1.8%
Foresterie, pêche, mines, gaz et pétrole	339	316	319	3.3	-19.6	-5.8%
Services publics	149	149	148	-1.3	-0.6	-0.4%
Construction	1251	1130	1142	12.1	-108.3	-8.7%
Fabrication	1975	1756	1739	-17.3	-235.6	-11.9%
Services						
Commerce	2677	2640	2661	21.2	-15.9	-0.6%
Transportation et entreposage	871	811	819	8.3	-51.6	-5.9%
Finance, assurances, immobilier	1071	1093	1110	17.5	39.3	3.7%
Professionnel, scientifique et technique	1204	1203	1213	10.4	8.9	0.7%
Affaires, construction et autres services de soutien	670	683	650	-32.7	-20.0	-3.0%
Éducation	1208	1187	1171	-16.7	-37.7	-3.1%
Soins de santé et aide sociale	1922	1937	1941	3.5	18.7	1.0%
Information, culture et loisirs	749	786	795	9.2	46.6	6.2%
Logement et services alimentaires	1066	1043	1045	2.0	-20.9	-2.0%
Autres services	766	791	800	9.1	34.0	4.4%
Administration publique	953	932	934	1.9	-18.7	-2.0%

Trente-trois ans plus tard, le salaire minimum est toujours à la remorque de l'inflation

Après des années de stagnation, de nombreuses provinces ont récemment augmenté le salaire minimum. Malgré ces récentes augmentations, la valeur réelle du salaire minimum dans toutes les provinces canadiennes est toujours inférieure à celle d'il y a 33 ans, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Cela signifie que plus d'un demi-million de Canadiens qui sont rémunérés au salaire minimum sont en moins bonne posture qu'ils l'auraient été il y a 33 ans, alors que les Bay City Rollers occupaient la première place au palmarès musical.

Les travailleurs de la Colombie-Britannique, laquelle se vante d'offrir le salaire minimum le moins élevé au Canada, soit 8,00 \$ l'heure, sont les moins bien nantis. En 1974, le salaire minimum en Colombie-Britannique était 2,50 \$ l'heure, soit l'équivalent de 10,00 \$ l'heure aujourd'hui, compte tenu de l'inflation.

Si le salaire minimum de la Colombie-Britannique avait suivi l'inflation dans l'intervalle, les travailleurs à plein temps rémunérés au salaire minimum obtiendraient une augmentation de salaire de 4 000 \$ par année, soit une valeur annuelle beaucoup plus élevée pour ces travailleurs que toute réduction d'impôt.

Au Canada, le salaire minimum moyen en 1976 correspond à 9,58 \$ en dollars courants. Cela se situe à 10 % au-dessus de la moyenne provinciale actuelle du salaire minimum. Le salaire minimum de 2,90 \$ offert par l'administration fédérale en 1976 correspond à 10,70 \$ en dollars courants.

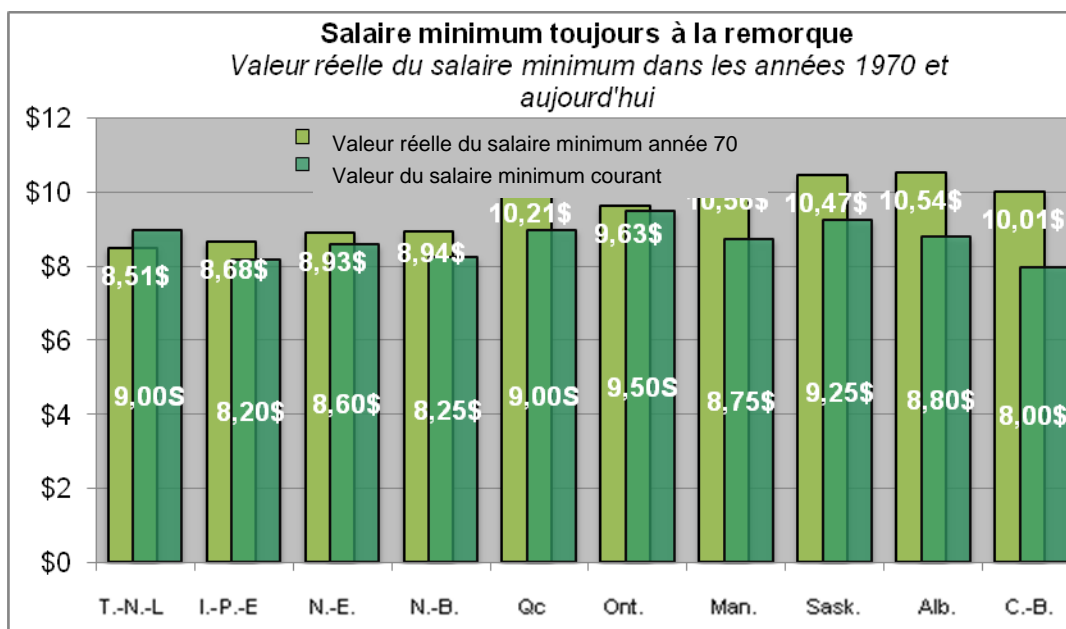
Le bas niveau des salaires minimums pratiqués de nos jours est une des principales raisons pour lesquelles tant de Canadiens vivent dans des conditions de pauvreté.

La mesure de pauvreté la plus largement acceptée au Canada est celle des Seuils de faible revenu de Statistique Canada. En 2008, le seuil s'élevait à environ 19 000 \$ pour une personne vivant dans une ville de taille moyenne au Canada et à 22 171 \$ pour une personne vivant dans une grande ville (population de 500 000 personnes ou plus). Cela signifie qu'une personne célibataire travaillant à temps plein toute l'année aurait besoin d'une rémunération horaire d'au moins 10 \$ à 11 \$ l'heure afin d'éviter la pauvreté. Aucune des provinces n'offre autant à ce jour.

L'an dernier, au moins 1,7 million de travailleurs canadiens recevaient une rémunération de moins de 10 \$ l'heure. Presque la moitié (47 %) d'entre eux travaillaient à temps plein et 62 % étaient des femmes. Plus de 500 000 d'entre eux étaient des adultes travaillant à temps plein.

Pour les familles, le seuil de la pauvreté est plus élevé. Par exemple, le seuil de faible revenu d'une famille constituée de trois personnes vivant dans une grande ville est de 33 900 \$. Dans le cas d'un soutien de famille unique, cela équivaut à une rémunération horaire de 17 \$ moyennant un travail à temps plein sur toute l'année. Presque la moitié des travailleurs à faible revenu du Canada sont le soutien unique de leur famille.

Les travailleurs à faible revenu ont besoin d'une autre augmentation de salaire. Il s'agit du meilleur moyen et de la méthode la plus facile de réduire la pauvreté de manière significative au Canada.



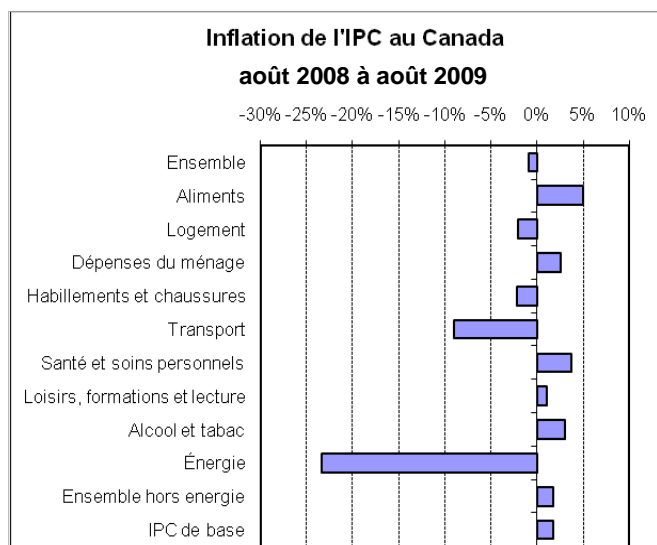
L'inflation plonge sous zéro, mais pas pour longtemps

Une nouvelle taxe de vente augmentera le coût de la vie en Ontario et en Colombie-Britannique

L'indice des prix à la consommation (IPC) au Canada a connu récemment son fléchissement le plus important en 50 ans alors qu'il a chuté en juillet de 0,9 % par rapport à l'année précédente.

Bien que cette baisse semble importante, en réalité elle importe peu et elle n'annonce pas une baisse du coût de la vie.

À 3,4 %, l'indice est en forte baisse par rapport à l'an dernier, mais les fluctuations sont dues à un même facteur. La baisse du principal indice de l'inflation du Canada était presque entièrement attribuable à une baisse de 28 % du prix de l'essence et à des baisses encore plus prononcées du prix des autres carburants à partir des niveaux records de l'an dernier. Si on fait abstraction des prix de l'énergie, les prix à la consommation ont montré une augmentation de 1,8 % en juillet, soit le même taux que le taux d'inflation fondamentale au Canada pour le mois (voir le graphique ci-dessous).



Le prix du carburant a déjà augmenté depuis le début de l'été et pourrait revenir au niveau de la fin de l'an dernier avant la fin de l'année. Cela signifie, en supposant que le reste des prix suive le même cours, que le taux d'inflation du Canada se situerait à nouveau à l'intérieur d'une fourchette de 1 % à 2 % plus tard cette année et au cours de l'an prochain.

Le plus étonnant est qu'une baisse de moins de 1 % constitue la plus forte baisse constatée en 50 ans. Il est aussi étonnant de réaliser à quel point les autres prix ont peu chuté dans le contexte de la récession et de la baisse des prix de l'énergie.

Les prix des aliments sont tout de même 5 % plus élevés en moyenne qu'il y a un an. Les produits médicaux et de soins personnels coûtent en moyenne 3,7 % de plus et le coût du fonctionnement des ménages et de l'ameublement de maison a aussi augmenté à la hauteur de 2,6 %.

Bien que les magasins annoncent de grands soldes, les consommateurs n'en profitent pas beaucoup, sauf en ce qui a trait au prix des automobiles et dans les secteurs ayant démontré depuis longtemps un fléchissement des prix, comme ceux de l'électronique, du vêtement et de la chaussure.

Et parce que les ménages à bas et moyen revenu consacrent une plus grande partie de leur budget à l'alimentation, ces familles font encore face à des taux d'inflation plus élevés que les moyennes nationales déclarées par Statistique Canada.

Puisque les fluctuations des prix de l'énergie biaisent les données mensuelles sur l'inflation, il est beaucoup plus avisé de considérer les moyennes des chiffres cumulés sur l'année afin de prévoir le taux d'inflation réel (voir le graphique à la page suivante).

L'inflation des prix à la consommation pour les sept premiers mois de l'année s'élève à 0,4 % en moyenne. Cela se situe très près de la moyenne attendue par les prévisionnistes pour l'année en cours, c.-à-d. 0,3 %. La Banque du Canada, qui régit la masse monétaire, prévoit également que le taux d'inflation du Canada sera de 0,4 % en moyenne cette année.

En ce qui concerne l'an prochain, les prévisions sont d'un autre ordre. Il est probable que le taux d'inflation revienne graduellement à la moyenne à laquelle nous sommes devenus habitués durant les deux dernières décennies. Les prévisionnistes des grandes banques s'attendent à ce que l'inflation des prix à la consommation atteigne en moyenne 1,7 % en 2010. Ce chiffre est un peu plus élevé que la prévision d'un taux d'inflation de 1,5 % de la Banque du Canada pour l'an prochain. La banque centrale prévoit un retour à sa cible de 2 % pour 2011, mais de nombreux prévisionnistes du secteur privé croient que cette cible sera atteinte un peu plus tard.

Les prévisions émanant du secteur privé varient de 1,3 % à 2,1 % quant au taux d'inflation moyen de 2010.

Un des principaux facteurs entraînant une augmentation du coût de la vie et de l'inflation l'an prochain est le projet partagé par l'Ontario et la Colombie-Britannique de remplacer en juillet 2010 la taxe de vente au détail de leurs provinces par une taxe de vente harmonisée qui se fonde sur la TPS.

Ces décisions, fortement encouragées par le gouvernement fédéral, provoqueront un déplacement de masse du fardeau de taxation des entreprises aux ménages des consommateurs. Ce déplacement s'élèvera à au moins 3,8 \$ milliards en Ontario et à au moins 1,6 \$ milliards en Colombie-Britannique par année, d'après les estimations de l'Institut C.D. Howe. Parce que la TPS est imposée sur un plus grand nombre de produits et services que la taxe de vente au détail des provinces, elle entraînera également une hausse du coût de la vie supplémentaire dans ces deux provinces.

Le degré auquel le coût de la vie et l'inflation seront augmentés dépend du degré auquel les entreprises transféreront leur réduction d'impôts aux consommateurs. L'expérience montre que les entreprises ont rarement transféré le plein montant de leur réduction d'impôts.

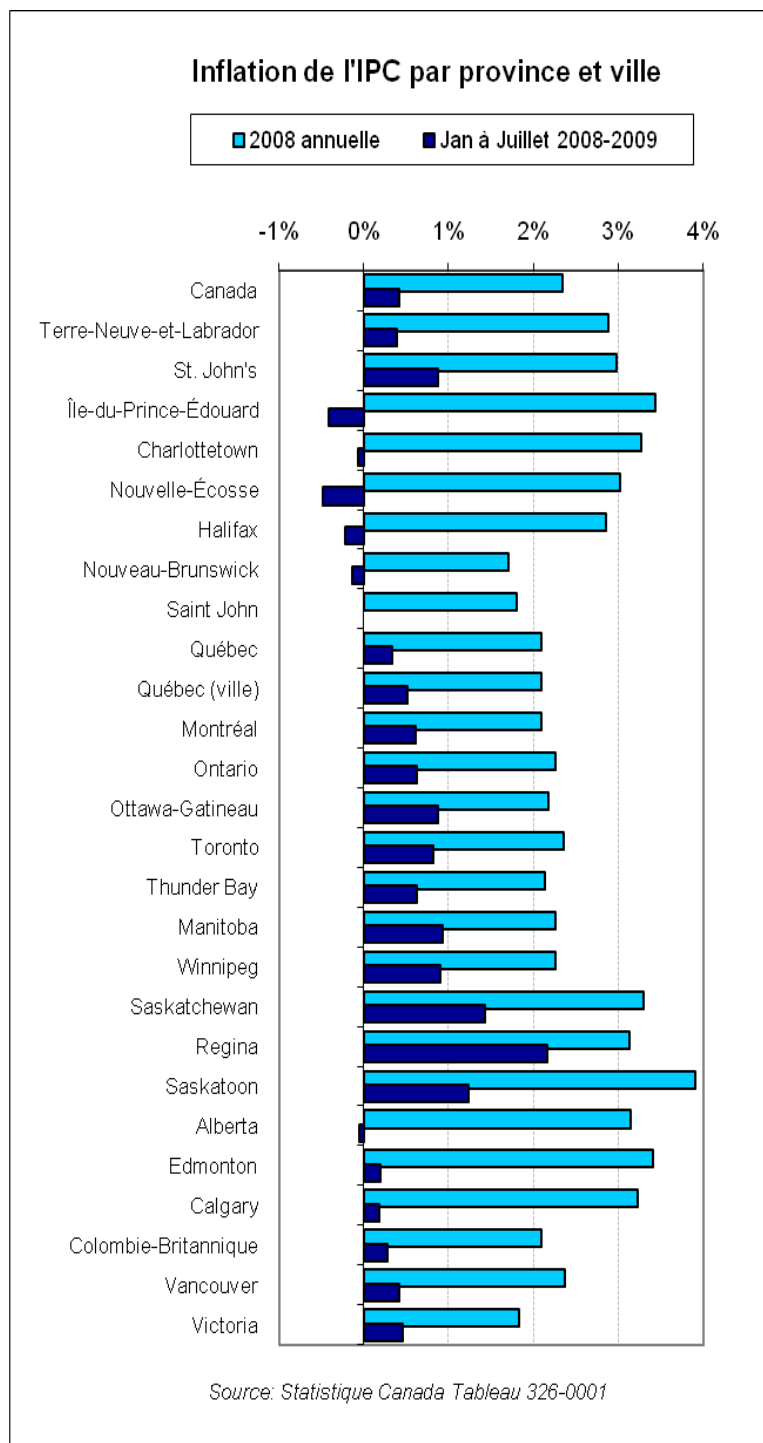
Même dans le cas où ces réductions d'impôts étaient transférées aux consommateurs, la Banque TD estime qu'en Ontario la nouvelle taxe augmentera le taux d'inflation global de 0,4 point de pourcentage.

Inflation par province

Au Canada, les taux d'inflation ont montré d'importantes variations selon la province, comme démontré par le graphique suivant.

En Nouvelle-Écosse, les prix à la consommation ont connu une baisse de 0,5 % jusqu'à maintenant cette année tandis qu'ils ont augmenté de 1,4 % en Saskatchewan. Ces variations ont également reflété des modifications différentes du prix de l'énergie.

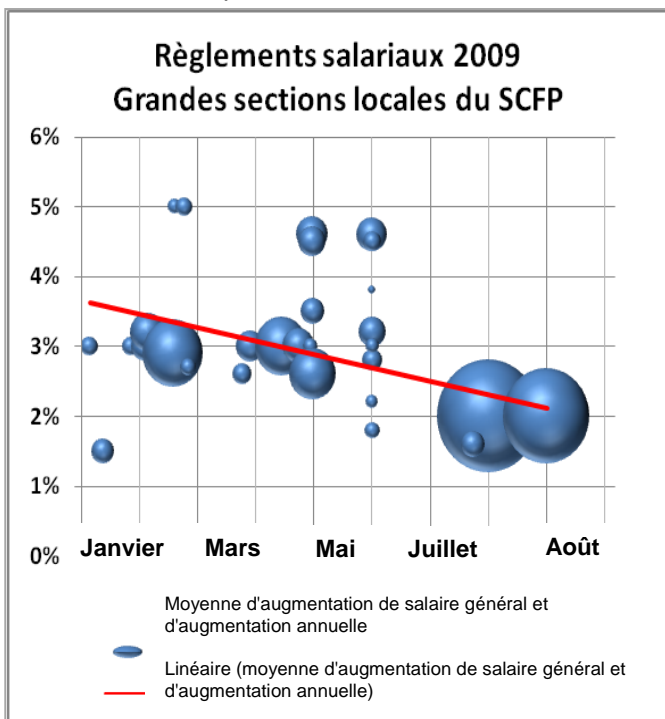
Pour l'an prochain, les prévisionnistes s'attendent à ce que les taux d'inflation dans les provinces convergent aux environs de 1,5 %, mais vers un taux plus élevé pour l'Ontario et la Colombie-Britannique dont les taux devraient être plus élevés à cause des nouvelles taxes de vente (voir le tableau *Perspectives économiques provinciales* à la page 4) Puisque les taxes de vente prennent effet au milieu de l'année, elles pousseront également l'inflation à la hausse en 2011 dans ces provinces.



La récession comprime les augmentations de salaire

La récession et les réactions qu'elle entraîne compriment les acquis salariaux des travailleurs. Ses incidences ont affecté plus durement les travailleurs du secteur privé jusqu'ici, mais touchent à leur tour les travailleurs du secteur public.

Les grèves et les lock-out hautement médiatisés des récents mois ont été causés par les demandes de concessions en matière d'avantages sociaux et de pension de la part des employeurs, mais ces dernières sous-tendent une pression à la baisse des salaires.



Le graphique ci-dessus illustre les règlements salariaux moyens pour les plus grandes sections locales du SCFP au cours de la première moitié de l'année en cours. La taille des bulles représente le nombre de membres du SCFP qui ont participé à chaque règlement.¹

Cela démontre, malgré l'obtention d'augmentations de salaire convenables pour de nombreuses sections du SCFP, qu'il existait une nette tendance à des règlements visant à des augmentations de salaire à des niveaux inférieurs.

Dans certains cas, les employeurs ont justifié ces règlements salariaux à des niveaux inférieurs en invoquant les taux d'inflation inférieurs qui sont constatés. En fait, de nombreux travailleurs ont obtenu des augmentations salariales réelles fondées sur le taux d'inflation de l'année en cours.

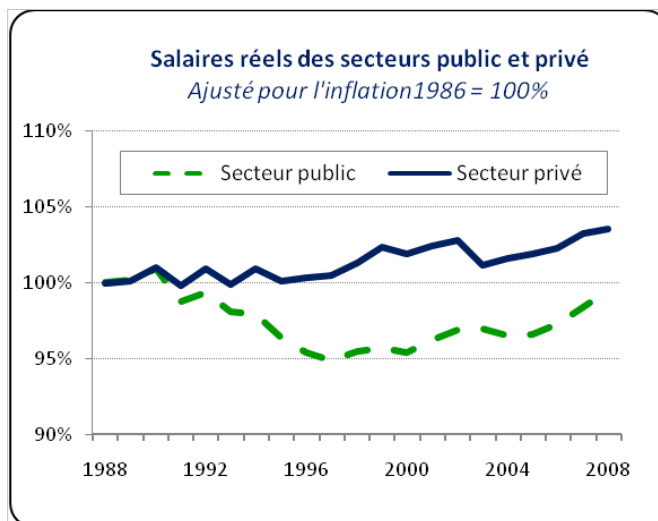
¹ Nos remerciements à Shelly Gordon pour avoir suggéré ce graphique.

Mais ces taux d'inflation atypiques ne dureront pas longtemps et certainement pas aussi longtemps que la plupart des règlements.

Le manque à gagner dû à la baisse des revenus et l'augmentation des déficits ont déjà servis d'excuses à l'imposition de gels des salaires des employés de la fonction publique en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick et à l'imposition par voie législative d'augmentations de salaire réduites au niveau fédéral. (Le fait que les mêmes gouvernements aient activement promu des réductions des taxes d'affaires et d'autres mesures de taxation régressives au cours des dernières années n'est pas une coïncidence.)

Même si la récession doit bientôt se terminer officiellement, nous pouvons nous attendre à ce que les négociations et les relations avec d'autres employeurs du secteur public deviennent plus difficiles dans un contexte de chômage et de déficits accrus.

D'après notre expérience en matière de cycles économiques, les employés du secteur public sont peu touchés au début d'une récession, mais sont habituellement mis à contribution en devant accepter des salaires inférieurs lors du redressement qui dure nombre d'années après la récession.



À la suite de la récession de 1990-91, nombre de gouvernements du Canada ont imposé un gel des salaires et des mesures d'austérité, suivis par de sérieuses réductions budgétaires et de tentatives de pelletage jusqu'au milieu des années 1990.

Conséquemment, la valeur réelle des salaires de base du secteur public au Canada, indexée sur l'inflation, a été coupée de 6 % en moyenne de 1990 à 1997.

Les réductions d'impôts ont été associées à des réductions continues des salaires du secteur public jusqu'en 2005.

Comme le démontre le graphique ci-dessus, la valeur réelle des salaires du secteur public n'est revenue à un niveau proche de celui de 1986 qu'au cours des quelques dernières années.

Tendances relatives au salaire négocié

Pendant le deuxième trimestre de l'année courante (d'avril à juin), les augmentations de salaire négociées lors de règlements majeurs ont atteint en moyenne 2,6 %, soit une augmentation moyenne de 2,8 % pour les travailleurs du secteur public et de 1,8 % pour les travailleurs du secteur privé. Comparativement, en 2008, les augmentations moyennes étaient de 3,5 % pour les travailleurs du secteur public et de 2,6 % pour les travailleurs du secteur privé.

Alors que les gains salariaux obtenus au deuxième trimestre étaient raisonnables, et bien supérieurs au taux d'inflation de la période, il est probable que les augmentations de salaire du troisième trimestre soient bien inférieures.

Les travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador sont encore à l'avant avec des augmentations moyennes de 5 %, suivies par celles obtenues en Alberta, à 4,5 %. Les travailleurs des secteurs de la construction, des services d'utilité publique, de l'éducation, et des services sociaux et de santé ont obtenu des augmentations moyennes de plus de 3 % jusqu'à présent cette année alors que les règlements intervenus dans d'autres secteurs se sont élevés à une moyenne de 1,5 % à 2,5 % au cours de la durée de l'accord.

Bon nombre des principaux règlements obtenus récemment par le SCFP sont listés dans le tableau ci-dessus. Des tableaux qui résument les augmentations de salaire moyennes obtenues par les travailleurs touchés par les principaux règlements (plus de 500 travailleurs) suivent, comme déclarés par le ministère du Travail.

Autres tendances salariales

Les augmentations de salaire générales négociées dans ces règlements constituent habituellement le meilleur point de comparaison à des fins de négociation. Les gens prennent également en considération le revenu hebdomadaire ou horaire déclaré dans les données de la paie d'industries plus précises.

Un nombre croissant de conventions collectives lient également les ajustements de salaire aux modifications du revenu hebdomadaire moyen au lieu du taux d'inflation.

Par exemple, nombre de conventions du SCFP dans le secteur de l'éducation de l'Alberta indexent maintenant les salaires au revenu hebdomadaire moyen dans la province.

En juin, les revenus hebdomadaires moyens à l'échelle du Canada avaient augmenté de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Ce taux d'augmentation était considérablement plus bas que l'augmentation de 3 % un an auparavant et résultait en partie d'une baisse du nombre d'heures travaillées par semaine. La baisse des revenus était particulièrement évidente en Ontario et en Colombie-Britannique et également reliée à la perte d'emplois bien rémunérés dans le secteur des biens.

En Alberta, le revenu hebdomadaire moyen s'élevait à 4,3 % de plus en juin qu'en juin 2008, malgré la baisse du nombre moyen d'heures travaillées.

Le niveau des salaires horaire et hebdomadaire est aussi observé et déclaré par l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Toutefois, la fiabilité de ces chiffres est moins grande parce qu'ils proviennent d'estimations déclarées par l'intéressé, et non de chiffres tirés des feuilles de paie, et parce que l'*Enquête sur la population active* s'alimente d'un échantillon beaucoup plus limité.

D'après l'*Enquête sur la population active*, le revenu horaire moyen au Canada était en août 2009 3,3 % plus élevé qu'un an auparavant. L'augmentation reçue par les travailleurs syndiqués, soit 2,4 %, était moins élevée que 3,8% déclarée pour les travailleurs non syndiqués. En moyenne, les travailleurs syndiqués gagnaient 23 % de plus l'heure que les travailleurs non syndiqués.

Une enquête récente effectuée par Mercer sur le régime de rémunération des employés non syndiqués a établi que leurs employeurs planifient des augmentations du salaire de base de 2,7 % en 2010, plus élevées que les augmentations de 2 % données en 2009. Environ un tiers des entreprises ont gelé les salaires en 2009, mais seulement 8 % d'entre elles prévoient le faire en 2010.

Principaux règlements majeurs obtenus récemment par le SCFP				
Employeur	Membres	Augmentation annuelle moyenne	Durée (mois)	Date de règlement
Toronto Hydro	800	3,0%	60	Janvier
Ville de Québec	1 400	1,5%	48	Janvier
Conseil scolaire du district de Limestone	650	3,0%	48	Janvier
Université Carleton	1 700	3,0%	24	Février
Université de Toronto	3 400	3,2%	36	Février
Santé Manitoba	10 250	2,9%	48	Février
Capital Care Edmonton	500	5,0%	36	Février
Conseil scolaire de Calgary	700	5,0%	12	Février
Gouvernement de l'Î.-P.-É.	600	2,7%	36	Février
Foyer pour personnes âgées de Niagara	900	2,6%	36	Mars
Vidéotron	2 080	3,0%	60	Mars
Université York	2 500	3,0%	36	Avril
Toronto Community Housing	500	3,0%	36	Avril
Ontario Power Generation	7 700	3,0%	36	Avril
Ville de Calgary - intérieur	2 700	4,6%	23,9	Mai
Ville d'Edmonton - extérieur	2 000	4,5%	23,9	Mai
Ville d'Ottawa	5 900	2,6%	36	Mai
Sodexo, Colombie-Britannique - nettoyeurs	1 500	3,5%	48	Mai
Ville de North Bay	300	3,0%	36	Juin
North Vancouver library	130	3,8%	36	Juin
Cité de London - extérieur	550	1,8%	24	Juin
Cité de Calgary - extérieur	2 530	4,6%	23,9	Juin
Calgary Public Library	750	4,5%	24	Juin
Durham Home for the Aged	1 020	2,8%	48	Juin
Université du Québec à Montréal	2 000	3,2%	60	Juin
Essex Community Living	450	3%	24	Juin
Windsor Community Living	370	2,2%	24	Juin
Université de Guelph	800	0%	12	Juillet
Air Canada	6 800	0%	21	Juillet
Ville de Toronto	29 000	2%	36	Juillet
Ville de Windsor	1 500	1,6%	48	Juillet
Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (approbation en instance)	21 000	2%	48	Août

Taux des règlements salariaux majeurs des négociations collectives annuels

	2007	2008	2008Q4	2009Q1	2009Q2	2009 à ce jour
Tous	3.3	3.3	3.3	2.4	2.6	2.5
Secteur public	3.4	3.5	3.4	2.4	2.8	2.6
Secteur privé	3.2	2.6	2.9	2.9	1.8	2.2
<i>Inflation de l'IPE</i>	2.2	2.3	1.9	1.2	0.1	0.4

Taux des règlements salariaux par province – Règlements principaux

	T.-N.	I.-P.-É.	N.É	N.-B	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Prov. Multi	Fédéral
2007	1.6	2.8	3.2	2.5	3.2	3.0	3.0	4.1	4.9	3.0	4.0	2.9
2008	5.0	3.0	4.1	3.7	2.4	2.6	3.4	5.1	4.8	2.7	-	2.9
2008Q4	5.0	-	-	3.7	2.5	3.0	1.8	3.5	5.0	2.5		2.7
2009Q1	5.0	3.6	3.0	-	1.7	2.5	2.8	-	4.5	-	-	1.8
2009Q2	5.0	-	-	-	2.8	2.5	3.2	-	4.5	3.0	2.0	1.6
2009 à ce jour	5.0	3.6	3.0	-	2.3	2.5	2.9	-	4.5	3.0	2.0	1.8
2009IPE	0.4	0.4	-0.5	-0.1	0.3	0.6	0.9	1.4	-0.1	0.3	0.4	0.4

Taux des règlements salariaux par industries – Règlements principaux

Industrie	2007	2008	2008Q4	2009Q1	2009Q2	2009 à ce jour
Primaire	4.7	4.3	3.2	2.5	-	2.5
Services publics	3.9	2.2	-	4.1	3.0	3.3
Construction	3.3	5.4	-	-	3.7	3.7
Fabrication	2.6	1.5	1.9	2.9	1.7	2.1
Commerce de gros et de détail	2.4	2.8	3.4	1.9	2.0	1.9
Transport	2.7	3.0	2.9	1.9	1.5	1.6
Information et culture	3.0	2.0	2.0	1.9	2.2	2.1
Finance et services professionnels	3.5	2.9	2.9	1.7	2.8	2.5
Éducation, santé et services sociaux	3.5	3.8	3.4	3.5	2.9	3.2
Loisir et hôtellerie	3.3	1.8	3.2	2.5	1.5	2.0
Administration publique	3.5	2.8	3.4	2.0	2.4	2.1

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux, [à jour en date du 2 septembre 2009] http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage_adj.shtml, Indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001).